



ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Deuxième Rencontre interaméricaine d'experts et représentants d'organismes électoraux

**« Vers la construction d'un cadre référentiel de procédures pour
la gestion et le contrôle de processus électoraux »**

Caracas, les 11 et 12 juin 2009

Il est prévu d'organiser cinq groupes de travail, dont chacun se penchera sur un processus médullaire du système électoral (registre, postulations, production du matériel électoral, formation, communication, logistique, vote, dépouillement et totalisation, et transmission des résultats électoraux).

Pour les discussions au sein des groupes de travail, IL N'EST PAS PRÉVU QUE LES PARTICIPANTS PRÉSENTENT DES INTERVENTIONS OU CONFÉRENCES, mais qu'ils préparent une brève allocution sur les procédures et critères appliqués par les organismes électoraux qu'ils représentent, pour la gestion et le contrôle de leurs systèmes électoraux, dans les domaines thématiques de chaque groupe de travail

Chaque groupe va aborder deux thèmes et comptera de 15 à 20 personnes au maximum. Chaque groupe devra également disposer d'un coordinateur-moderateur (fonction assumée par un des directeurs du CNE, selon la thématique) et un rapporteur. Chaque thème est modéré par le directeur assumant la responsabilité du thème en question. Ce directeur-moderateur est chargé de fixer les temps et conditions des interventions.

Le rapporteur est principalement chargé de prendre note de toutes les questions soulevées et de mettre en avant les critères et procédures qu'utilise chaque organisme électoral représenté.

*Les travaux des groupes doivent commencer par des **questions pouvant susciter le débat** sur les procédures médullaires et les procédures de gestion et de contrôle correspondants. Ces questions ont pour objet de connaître les critères ou procédures critiques et fondamentales appartenant aux processus examinés, et les rendant possibles, dans chaque pays. Il est probable que les participants*



commencent à débattre sur la base de leur expérience concrète dans leur pays.

À la fin de la séance de travail en groupe, les coordinateurs des groupes ont tenus d'aider le rapporteur à rédiger le compte-rendu de la discussion, qui sera présenté lors de la troisième et dernière séance de la Rencontre.